

Bulletin d'adhésion

- Intitulé de l'action : **FORMATION MAINTENANCE MARNE 2010**
- Entreprise (à compléter) :
- **Nom et prénom de l'adhérent principal** :
- Adresse mail :
- Fonction :

- Conditions tarifaires : Budget global
 - Forfait annuel de 7 séances de **1 225 € HT**

Une absence à l'une des séances n'aura pas d'incidence sur le coût forfaitaire de l'action
Cette formation ouvrira à raison de 10 participants minimum.
Dans le cas contraire, nous ne manquerons pas de vous en informer.

- Facturation
La facture du montant total du forfait annuel d'adhésion vous **sera adressée fin février 2010**. Il sera alors possible que l'entreprise se fasse rembourser directement par son établissement payeur (OPCA)
Les feuilles de présence seront adressées par mail à l'issue de chaque journée de formation

Coordonnées de la personne destinataire des attestations de présence :

Nom et prénom :

Adresse mail :

Fonction :

Conditions de règlement de nos prestations (Loi n° 92 – 1442 du 31/12/92)

Nos factures sont payables au comptant, sans escompte, à réception.

Tout paiement intervenant postérieurement à nos conditions générales de vente et aux dates d'échéances figurant sur nos factures donnera lieu à pénalités de retard égales à une fois et demie le taux de l'intérêt légal en vigueur.

Sauf mention contraire dans la proposition, les montants sont révisables chaque mois en fonction des variations de l'indice SYNTEC (Chambre Syndicale des Sociétés d'Etudes et de Conseils), publié mensuellement dans « l'Usine Nouvelle ».

Indice de base : La TVA au taux de 19,60 % est en sus.

Bon pour accord :

Merci de nous retourner un exemplaire signé par vos soins
aux coordonnées mentionnées en bas de page

Pour (cachet de l'entreprise)

Signature et qualité du signataire précédées
de la mention « Bon pour accord »

Fait à Reims, le